



ASIVJ

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE JOUX

Comité de direction

**Aux parents des élèves
concernés par le
restaurant scolaire et/ou
les devoirs surveillés**

Le Sentier, le 16 juin 2020

Offres parascolaires – rentrée 2020-2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous adressons quelques informations sur les offres parascolaires mises à disposition par l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ), pour la rentrée 2020-2021.

• Restaurant scolaire : 7P à 11S - site de Chez-le-Maître, Le Sentier

Le restaurant scolaire accueille les élèves dès la 7P les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les repas sont préparés et servis par une équipe professionnelle.

A savoir que les élèves du cycle 3 (9 à 11S) verront probablement leur pause de midi raccourcie 1 ou 2 fois par semaine par la 33^{ème} période, à ce jour la grille horaire n'est pas encore établie.

Inchangé depuis l'ouverture du restaurant en 2013 et pour donner suite à l'évolution du prix des marchandises, le repas de midi subit, cette année, une augmentation.

Repas par jour	CHF 11.50
Frais de garde/période 11h35 à 13h15	CHF 2.00
Frais de garde/pour élèves ayant la 33 ^{ème} période	CHF 0.00

A savoir que la subvention des communes pour le repas et l'accueil se monte à CHF 10.00.

Il est également possible de s'inscrire avec son pique-nique, les frais administratifs et de garde seront perçus. **Les élèves non-inscrits sont sous la responsabilité des parents et ne sont pas autorisés à rester dans le périmètre scolaire.**

- Devoirs surveillés 4-5-6P site des Cytises, Le Sentier 15h30 – 16h15**
- Devoirs surveillés 7-8P site de Chez-le-Maître, Le Sentier 16h15 – 17h00**

Dès la mi-septembre, les lundis, mardis, jeudis.

Les élèves peuvent effectuer leurs devoirs sous la surveillance de personnes engagées par le Comité de direction de l'Association scolaire de la Vallée. Les élèves scolarisés sur d'autres sites sont transportés en bus jusqu'au site des Cytises. Les parents sont responsables de la prise en charge de leur enfant à la fin des devoirs surveillés.

Devoirs surveillés par jour	CHF 5.00
-----------------------------	----------

Nouveauté :

Un nouveau système de gestion de l'accueil parascolaire appelé MonPortail est mis en place pour la rentrée 2020-2021.

La gestion des inscriptions et des absences de vos enfants ainsi que l'alimentation, **à l'avance**, de votre compte personnel vous appartient. Les parents inscrivent leur enfant pour toute l'année scolaire.

./.

Les inscriptions en ligne seront disponibles du **12 juillet au 15 août 2020**, sur le site :

<https://asivj.monportail.ch>

Après avoir créé votre accès et enregistré vos données, un identifiant vous sera adressé par mail afin de gérer l'inscription de vos enfants.

Des frais administratifs annuels, couvrant une partie des frais de logiciel, la carte d'accès, la gestion administrative seront facturés à la première utilisation, comme suit :

Frais administratifs par élève :

Inscription à une prestation	CHF 24.00
Inscription à deux prestations	CHF 30.00 (au lieu de CHF. 36.00)

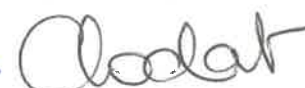
Un guide d'utilisateur ainsi que les règlements sont disponibles sur le site eps.lavallee@vd.ch onglet parascolaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat le matin au 021/557'08'03.

En espérant que ce système vous facilitera la gestion de l'offre parascolaire, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos meilleures salutations.



Michel Beetschen
Président



Christine Rochat
Secrétaire